

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 20 avril 2011, à 19 h 30.

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux

Mme Nicole Robert, préfet
Mme Nathalie Bresse, Ascot Corner
M. Walter Dougherty, Bury
M. Noël Landry, Cookshire-Eaton
M. Claude Corriveau, Dudswell
M. Robert G. Roy, East Angus
M. Bertrand Prévost, Hampden
M. Robert Delage, La Patrie
Mme Thérèse Ménard-Théroux, Newport
M. Céline Gagné, Lingwick
Mme Hélène Dumais, Saint-Isidore-de-Clifton
Mme Johanne Prévèreau, Scotstown
M. Jean-Claude Dumas, Weedon
M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Dominic Provost, directeur général de la MRC et du CLD et
secrétaire-trésorier de la MRC
Mme Lyne Gilbert, secrétaire

Absent : M. Jean Bellehumeur, Chartierville

- 3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2011-04-4722

Sur la proposition de Nathalie Bresse, appuyée par André Perron, **IL EST
RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux
- 3/ Adoption de l'ordre du jour
- 4/ Présence du public dans la salle
 - 4.1 Happening jeunesse
 - 4.2 Camp 911
- 5/ Adoption des procès-verbaux
 - 5.1 16 mars 2011
 - 5.2 Suivis
 - 5.2.1 Répartition du financement de la Sûreté du Québec :
dépôt du tableau comparatif
- 6/ Administration
 - 6.1 État d'avancement des rattrapages (aménagement,
urbanisme, géomatique, inspections, permis et mutations
partielles)
 - 6.2 Rapport d'activité du trésorier des élections

- 7/ Rapport financier
 - 7.1 Adoption des comptes
 - 7.2 Avis de motion – emprunt partiel projet internet haute vitesse
 - 7.3 Répartition de la vente (50%) du parc environnemental : adoption du tableau (tel qu'accepté en atelier de travail)

- 8/ Aménagement, urbanisme, cours d'eau et forêt
 - 8.1 Adoption du document indiquant la nature des modifications que devront apporter les municipalités à leurs règlements d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du règlement 329-10

 - 8.2 Règlement commun sur la protection des milieux forestiers : avis de motion : ajustements mineurs, s'il y a lieu (maintenant ou en atelier de travail)

- 9/ Projets spéciaux
 - 9.1 Transport collectif
 - 9.1.1 Cheminement vers un transfert potentiel au Transport du Bonheur
 - 9.1.2 Délégation de compétence
 - 9.1.3 Appel d'offres pour le circuit quotidien

- 10/ Développement local
 - 10.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) du 2 mars 2011
 - 10.2 Nomination du conseil d'administration du CLD (volet société civile + CA MRC)
 - 10.3 Université rurale québécoise

- 11/ Présence du public dans la salle
- 12/ Correspondance
- 13/ Questions diverses
- 14/ Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4/ Présence du public de la salle

4.1 Happening jeunesse

Karine Demarchi, de la Ville de Cookshire-Eaton, présente le happening jeunesse, elle explique le but de cet évènement. Les municipalités seront invitées à participer financièrement.

4.2 Camp 911

Sébastien Tison, agent de développement pour le comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François, l'agent Michel Ouimette, du poste de la Sûreté du Québec de Cookshire-Eaton et Albert Lemelin de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus présentent le Camp 911. Seize jeunes de 13 à 17 ans auront l'opportunité de participer à ce camp de jour pour la période du 8 au 12 août 2011. Un soutien financier de 500 \$ est demandé aux municipalités pour aider à l'organisation du Camp 911.

RÉSOLUTION N° 2011-04-4723

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Johanne Prévèreau, **IL EST RÉSOLU QUE** par une quote-part spéciale à l'ensemble des municipalités, la MRC amasse la somme de 500 \$ qui sera versée en appui financier à l'organisation du Camp 911

ADOPTÉE

5/ Adoption des procès-verbaux

5.1 Assemblée ordinaire du 16 mars 2011

RÉSOLUTION N° 2011-04-4724

Sur la proposition de Claude Corriveau, appuyée par Thérèse Ménard-Théroux, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 mars 2011.

ADOPTÉE

5.2 Suivis

5.2.1 Répartition du financement de la Sûreté du Québec : dépôt du tableau comparatif

Comme convenu à la dernière assemblée du conseil, un tableau comparatif de répartition du financement de la Sûreté du Québec est déposé.

6/ Administration

6.1 État d'avancement des rattrapages (aménagement, urbanisme, géomatique, inspections, permis et mutations partielles)

Dominic Provost fait un résumé des tableaux déposés

- Évaluation : permis et les inspections de masse : rattrapage important.
- Aménagement urbanisme : aucune ressource supplémentaire, lent rattrapage de ce côté.
- Service de géomatique : aucune ressource supplémentaire, on répond à la demande sans faire de gain du côté du rattrapage.
- Mutations partielles : les mutations partielles sont à jour, mais la ressource embauchée termine son mandat le 31 mai 2011. D'ici là, elle maintient à jour les mutations partielles et appuie le rattrapage en saisie d'inspection.

6.2 Rapport d'activité du trésorier des élections

Dominic Provost dépose le rapport d'activité du trésorier en vertu de l'article 513 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*

7/ Rapport financier

7.1 Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2011-04-4725

Sur la proposition de Robert G. Roy, appuyée par Claude Corriveau, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Comptes à payer :	Mars 2011	390 356,74 \$
Salaires :	Mars 2011	50 544,67 \$

ADOPTÉE

Je soussigné, Dominic Provost, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Dominic Provost, secrétaire-trésorier

7.2 Avis de motion – emprunt partiel projet internet haute vitesse

Jean-Claude Dumas, conseiller donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté pour adoption, un règlement concernant un emprunt partiel dans le dossier « Internet haute vitesse ».

7.3 Répartition de la vente de 50 % du parc environnemental : adoption du tableau accepté en atelier de travail

RÉSOLUTION N° 2011-04-4726

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Johanne Prévèreau, **IL EST RÉSOLU** de procéder à la répartition telle que présentée sur le tableau (en annexe) présenté précédemment en atelier de travail

ADOPTÉE

8/ Aménagement, urbanisme, cours d'eau et forêt

Nathalie Laberge est présente pour le point 8

8.1 Adoption du document indiquant la nature des modifications que devront apporter les municipalités à leurs règlements d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du règlement 329-10

RÉSOLUTION N° 2011-04-4727

Sur la proposition de Bertrand Prévost, appuyée par Claude Corriveau, **IL EST RÉSOLU QUE** conséquemment à l'adoption du Règlement n° 329-10 intitulé « *Règlement modifiant le règlement n° 124-98 édictant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC intitulé « Schéma d'aménagement révisé » afin d'agrandir l'affectation villégiature adjacente au lac Miroir à même une partie de l'affectation rurale correspondante au lot 31 Ptie du cadastre du canton de Dudswell située entre les limites de l'emprise du chemin de fer Maine Central et la rue de l'Artisan au nord du chemin Bloomfield* », le règlement de plan d'urbanisme et le règlement de zonage de la municipalité de Dudswell devront être modifiés.

Nature de la modification à apporter

La municipalité de Dudswell devra modifier son plan d'urbanisme et son plan de zonage afin d'inclure en entier la partie du lot 31 du cadastre du canton de Dudswell située entre les limites de l'emprise du chemin de fer Maine Central et la rue de l'Artisan au nord du chemin Bloomfield à l'intérieur de l'affectation villégiature et la zone de villégiature.

Le présent document est adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

ADOPTÉE

8.2 Avis de motion - Règlement commun sur la protection des milieux forestiers

Les élus demandent la tenue d'un atelier de travail sur le sujet avant de donner un avis de motion en vue de l'adoption du règlement. La date de la rencontre est fixée au 2 juin 2011 à 19 h 30. Dans le but de leur répondre adéquatement, les élus feront parvenir leurs questions à l'avance.

9/ Projets spéciaux

9.1 Transport collectif

9.1.1 Cheminement vers un transfert potentiel au Transport du Bonheur

9.1.2 Délégation de compétence

9.1.3 Appel d'offres pour le circuit quotidien

Les trois points sont traités simultanément, Dominic Provost présente un résumé de la situation du Transport collectif.

L'atelier de travail sur le transport a été annulé, car le conseil municipal de East Angus a décidé de conserver le mandat du transport adapté.

Pour le transport collectif, le service journalier est un des plus populaires au Québec en milieu rural. Un projet de devis est déposé en vue de l'appel d'offres, car le contrat avec Promenade de l'Estrie se termine en août 2011.

Le service hebdomadaire n'est pas suffisamment utilisé, il est déficitaire. Les maires des municipalités de Dudswell, Lingwick et Weedon, actuellement desservies par l'hebdomadaire sont conscients que l'abandon du service à la fin du contrat en août 2011 est inévitable. Mais ils seraient intéressés à l'offre d'un service sur rendez-vous en collaboration avec le Transport adapté. Seulement deux autres municipalités démontrent de l'intérêt pour un tel service soit Bury et Cookshire-Eaton

RÉSOLUTION N° 2011-04-4728

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Claude Corriveau, **IL EST RÉSOLU**

QUE le mandat soit donné au directeur général, Dominic Provost, de vérifier la possibilité d'offrir un service sur rendez-vous en collaboration avec le transport adapté pour les municipalités de Bury, Cookshire-Eaton, Dudswell, Lingwick et Weedon;

QU'un appel d'offres soit lancé avec différents scénarios de service et de durée de contrat pour le service quotidien;

QUE le service hebdomadaire prenne fin le 17 août 2011.

ADOPTÉE

9.2 Écocentre : relocalisation / bonification

Nicole Robert explique la situation de la relocalisation et de la bonification de l'écocentre. L'écocentre est actuellement sur les terrains loués par SDD à Valoris d'où l'urgence de le relocaliser pour offrir le service aux citoyens le plus tôt possible.

Le comité administratif a évalué des scénarios et le moins dispendieux pourrait totaliser environ 120 000 \$ incluant le mandat préparatoire.

Avis de motion : règlement d'emprunt pour déménager et bonifier l'Écocentre.

Jean-Claude Dumas, conseiller donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté pour adoption, un règlement d'emprunt pour la relocalisation et la bonification de l'Écocentre.

Mandat à Enviro-Conseil pour la préparation du devis et de l'appel d'offres.

RÉSOLUTION N° 2011-04-4729

Sur la proposition de Robert G. Roy, appuyée par Johanne Prévèreau, **IL EST RÉSOLU** de mandater la firme Enviro conseil pour la préparation du devis et de l'appel d'offres pour la relocalisation et la bonification de l'Écocentre.

ADOPTÉE

10/ Développement local

10.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) du 2 mars 2011

Le procès-verbal est déposé, quelques questions sont soulevées par les élus.

10.2 Nomination du conseil d'administration du CLD (volet société civile + CA MRC)

RÉSOLUTION N° 2011-04-4730

Sur la proposition de Johanne Prévèreau, appuyée par Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU QUE** les membres de la société civile : Geneviève Côté, de la ferme Aux Champêtreries, Gaétane Plamondon de Tardif Diésel, Marjolaine Y. Roberge de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, Paulo Dumas de Gestion Paulo Dumas et Ronald Beauchamp de Bois Leroux. Les membres du CA de la MRC, Nicole Robert, Noël Landry, Jean-Claude Dumas, Robert G. Roy, Kenneth Coates et Claude Corriveau ainsi que les membres observateurs sans droit de vote : Linda Guillette du Centre local d'emploi et François Biron du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation soient réélus au conseil d'administration de CLD du Haut-Saint-François pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE

Les élus souhaitent que l'an prochain le point soit apporté plus tôt en séance dans le but de valider le processus de recrutement pour le volet société civile.

10.3 Université rurale québécoise – Financement

RÉSOLUTION N° 2011-04-4731

ATTENDU QUE la résolution no 2011-01-4684 mentionnait que le conseil était intéressé à recevoir l'URQ 2013 sur son territoire;

ATTENDU QUE les responsables de l'URQ ont accepté et approuvé sans réserve la lettre d'intention déposée par les trois MRC de l'Estrie (Granit, Haut-Saint-François, Les Sources) qui accueilleront cet évènement du 9 au 13 septembre 2013;

ATTENDU QUE la résolution ci-dessus mentionnait d'une part qu'un groupe de représentants du Haut-Saint-François participerait à l'URQ 2011 dans la Baie-des-Chaleurs, que d'autre part le budget de l'URQ 2013 Estrie prévoyait une participation de chaque CLD et de chaque MRC respectivement de 5 000 \$ et de 10 000 \$, et qu'enfin une résolution sur le financement de ces participations devrait être prise avant novembre 2011;

ATTENDU QUE le comité de gestion du Pacte rural propose ce jour un budget URQ 2011-2013 présentant un coût total de participation de 48 158 \$ et un financement de 42 925 \$ provenant des intérêts de placement accumulés du Pacte rural 2002-2010 (sur un total disponible de 60 034 \$) et de 5 233 \$ provenant des participants et du milieu;

Sur la proposition de Noël Landry, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU QUE** le conseil de la MRC du Haut-Saint-François accepte le financement proposé.

ADOPTÉE

11/ Présence du public dans la salle

Aucune question dans la salle

12/ Correspondance

Mise en filière

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, la correspondance est mise en filière.

13/ Questions diverses

Une copie du Muni Express du MAMROT de mars traitant du « projet de loi n° 4 permettant aux municipalités d'octroyer un crédit de taxes à certains propriétaires d'immeubles résidentiels touchés par une hausse de leur valeur excédant la moyenne de façon significative », est remise aux élus.

14/ Levée de l'assemblée

Robert G. Roy propose la levée de la séance à 22 h 15 .

Dominic Provost
Secrétaire-trésorier

Nicole Robert, préfet